

Modifications

Première édition		
Indice	Date	Modifications
A	7 juillet 2022	Dossier de permis de construire - version provisoire
B	17 août 2022	Dossier de permis de construire - version provisoire
C	21 septembre 2022	Dossier de permis de construire - version provisoire
D	30 septembre 2022	Dossier de permis de construire
Indice	Date	Modifications

Maître d'ouvrage

Rosnay Flottant Solaire



**9 rue Anatole de la Forge
75017 PARIS**

Opération

**PROJET DE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE FLOTTANTE
Lieu-dit Les Gallérandes
10 500 ROSNAY L'HOPITAL**

Dossier : DLA-2123

Document

Dossier de permis de construire

D	
Indice	
Numéro	/
Echelle	/
Date	30 septembre 2022
Destinataire(s)	
Auteur(s)	DLAA Architectes
doc. info. Vector Works	

Liste des pièces du dossier

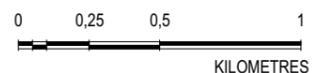
Documents	Echelle	
Formulaire CERFA		
PC1-1	- Plan de situation	1/25 000ème
PC1-2	- Photo aérienne	1/10 000ème
PC2-1	- Plan masse projet : implantation	1/2 000ème
PC3-1	- Coupes AA et BB du terrain et des modules	1/1 500ème
PC3-2	- Coupe AA des modules	1/50ème et 1/100ème
PC4	- Notice	-
PC5-1	- Poste de livraison - façades, plans et coupe	1/500ème, 1/100ème
PC5-2	- Poste de transformation, clôtures et portails	1/500ème, 1/100ème
PC6-1-2-3	- Insertions paysagères	-
PC7 et PC8	- Situation du terrain : environnement proche et lointain	-

Maîtrise d'oeuvre

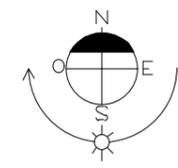
dlaa
gillet levy architectes
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi



PLAN DE SITUATION (1/25 000ème)



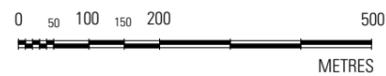
AL



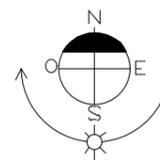
dlaa.archi
 architecture patrimoine écologie
 SARL D'ARCHITECTURE
 12, rue Dumont - 69004 Lyon
 04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
 atelier@dlaa.archi
 www.dlaa.archi

Rosnay Flottant Solaire
 Projet de centrale photovoltaïque flottante
 Commune de ROSNAY-L'HOPITAL
PC1-1 - PLAN DE SITUATION
 Indice D du 30 septembre 2022
 Ech : 1/25 000 ème
 DLA-2123

PHOTO AÉRIENNE (1/10 000ème)

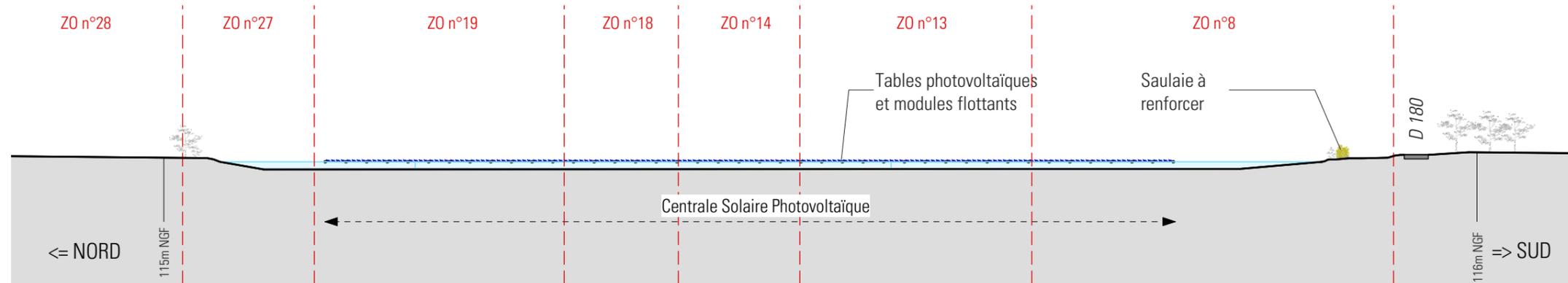


AL

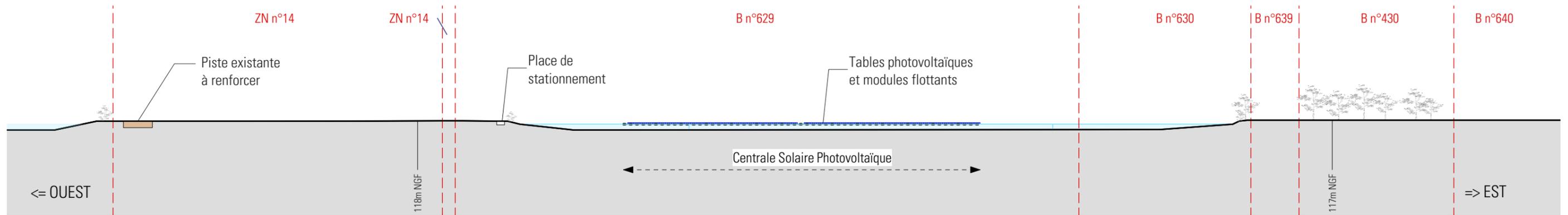


dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Rosnay Flottant Solaire
Projet de centrale photovoltaïque flottante
Commune de ROSNAY-L'HOPITAL
PC1-2 PHOTO AERIENNE
Indice D du 30 septembre 2022
Ech : 1/10 000 ème
DLA-2123

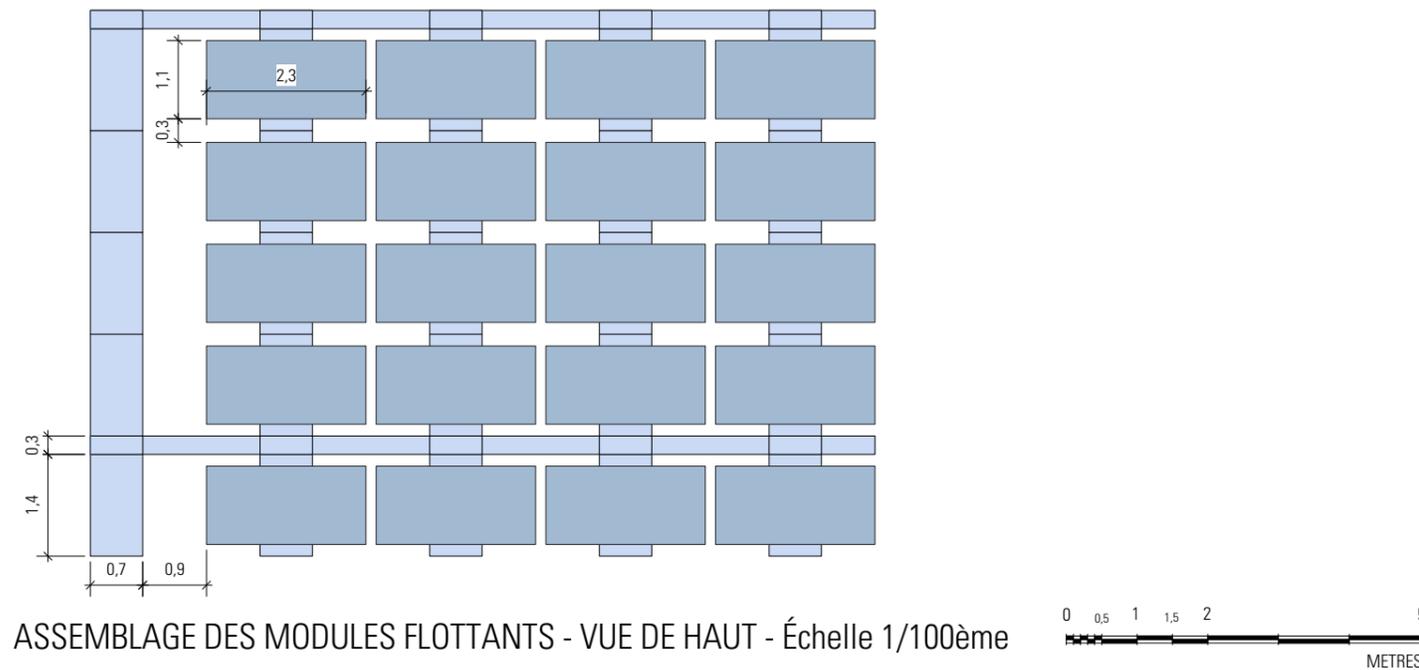
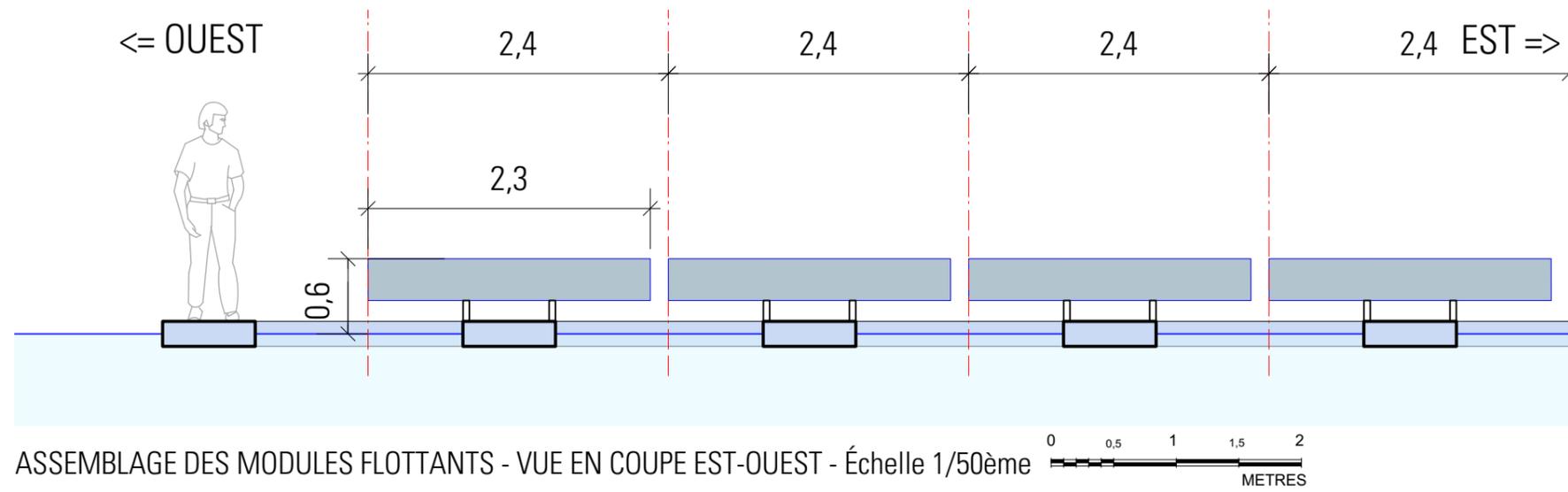
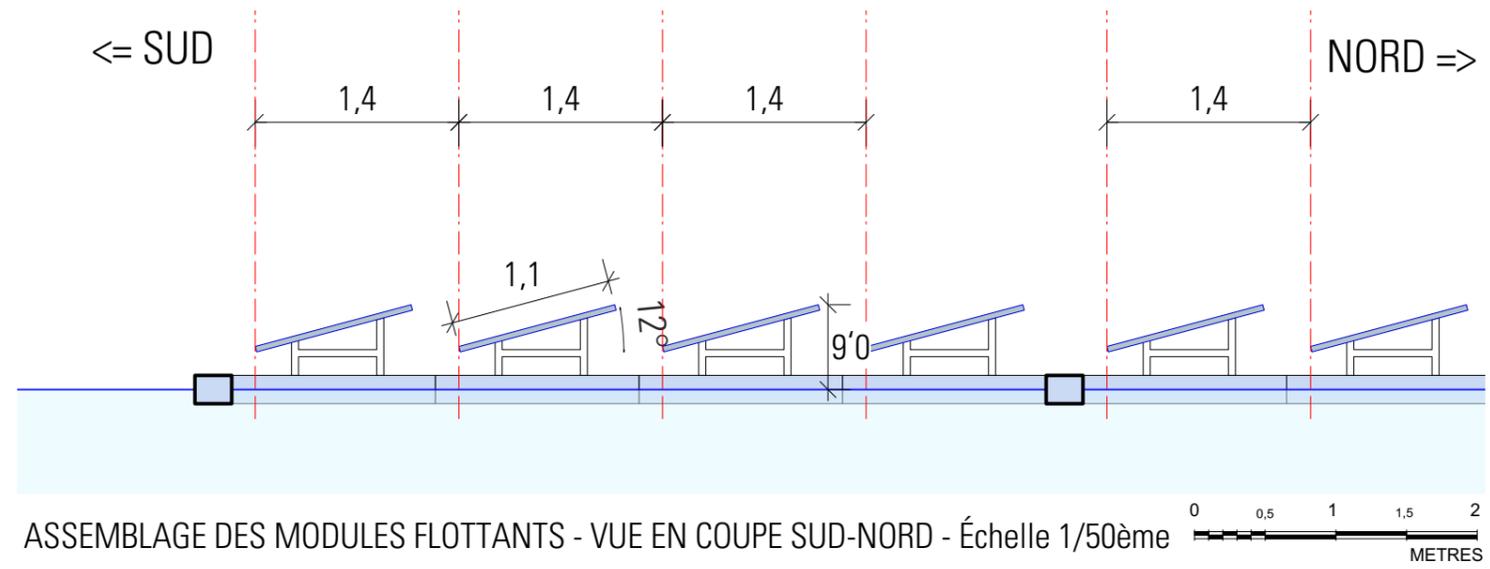


COUPE AA SUR TERRAIN - Echelle 1/1500ème



COUPE BB SUR TERRAIN - Echelle 1/1500ème

AL



PL

Notice - PC4

Projet de centrale Photovoltaïque au sol

Localisation La présente notice concerne le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque flottante située sur la commune de Rosnay l'Hôpital (10 500) dans le département de l'Aube, dans la région Grand-Est.
Contexte Foncier Le projet s'implante au Sud du village de Rosnay l'Hôpital.

Le projet se trouve relativement à l'écart du patrimoine réglementairement protégé. Le recensement des sites et monuments historiques met en exergue une richesse patrimoniale constituée principalement d'édifices religieux implantés au cœur des villages environnants, situés plusieurs kilomètres à l'écart du périmètre d'étude à l'exception de l'église classée Notre-Dame de l'Assomption à Rosnay-l'Hôpital, mais qui ne présente pas de relation visuelle directe avec le projet.

Etat initial du site Le site d'implantation est constitué de deux anciennes gravières d'extraction de sable, d'argile et de kaolin, qui ont été réhabilitées en plans d'eau. Aujourd'hui ces plans d'eau sont remplis à hauteur de nappe phréatique.

Le site est une plaine, le relief est quasiment plat, avec des altitudes variant de 115 à 119m NGF. Le projet s'implante sur deux plans d'eau, de part et d'autre de la route départementale 180. Le site se trouve en léger retrait de la RD 24 et du lieu-dit "Putteville", et il est traversé par une ligne électrique 63 kV. Il est encadré par des chemins d'exploitation, des parcelles agricoles, ou encore des boisements.

Le projet Le projet consiste en l'implantation d'une centrale de production électrique par panneaux solaires photovoltaïques flottants, dont l'intégralité de la production sera injectée sur le réseau public de distribution.

Le projet de parc photovoltaïque flottant s'implante sur les deux plans d'eau du périmètre d'étude, en deux blocs d'environ 4,1 hectares au nord et 5,9 hectares au sud, pour une surface totale d'un peu moins de 10 hectares.

Les panneaux photovoltaïques flottants seront installés sur un système de flotteurs. Leur hauteur maximale par rapport à la ligne d'eau n'excédera pas 60cm. Les modules flottants seront regroupés en îlots. Les panneaux seront orientés vers le Sud-Ouest. Des rangées de flotteurs sont prévues entre les alignements de panneaux photovoltaïques de manière à permettre leur entretien et la circulation des techniciens de maintenance. La structure des modules flottants sera lestée, ancrée par un système de poids mort (ancrage au fond du plan d'eau) afin de minimiser les impacts sur les masses d'eau souterraines. Elle est conçue pour résister aux vents et s'adapte aux variations du niveau d'eau.

Les berges conserveront leur végétation naturelle avec une fauche annuelle de façon à maintenir un état compatible avec les installations photovoltaïques. Il ne sera effectué aucun brûlage sur place.

Le terrain sera entièrement fermé par une clôture en acier galvanisé à maille large pour une certaine transparence visuelle avec poteaux bois, d'une hauteur de 2m environ.

La transformation du courant issu des panneaux s'effectuera à partir des onduleurs et des transformateurs qui seront installés dans les postes de transformation au sein de la surface clôturée. Leur hauteur n'excédera pas 2,7m et leur surface de plancher sera de 21 m². Les 3 postes seront situés sur berges, au niveau des zones de travail et de mise à l'eau : un poste pour le site Nord, à proximité de l'accès, et deux postes pour le site Sud, à l'Ouest du plan d'eau.

Un poste de livraison sera installé le long de la RD 180. Ce bâtiment permet l'injection de l'intégralité de la production dans le réseau public de distribution de l'électricité ENEDIS. La hauteur du poste de livraison ne dépassera pas 2,6m et sa surface de plancher sera d'environ 20 m².

Quatre citernes souples de 60 m³ seront également implantées, deux par plan d'eau. Elles seront accessibles au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Quatre places de stationnement sont prévues à l'intérieur du parc, juxtaposées à chaque citerne, pour faciliter les interventions du SDIS.

Voiries et réseaux Le site du Nord sera accessible par un unique accès depuis un chemin d'exploitation en limite Est. Le site du Sud sera accessible par deux accès : depuis le nord par la route départementale n°180 et depuis le sud par un chemin d'exploitation. Les accès aux enceintes clôturées se font par des portails double-battants de 6m de large et 2m de haut, ils seront ancrés au sol par des fondations de faible profondeur.

Pour le site Sud, le chemin existant en limite Ouest sera renforcé avec 20 à 40cm de grave naturelle ou recyclée selon les caractéristiques du terrain, afin de permettre l'accès aux locaux techniques, et pour résister au poids des camions de transport et des grues.

Pour chaque site, une zone de travail et de mise à l'eau est prévue. La végétation de ces zones sera fauchée pour la phase travaux, puis entretenue pour maintenir un accès à l'eau pendant la phase d'exploitation et de maintenance. Aucune autre modification de sol n'est prévue. La mise en place de pontons temporaires pendant la phase travaux permettra une mise à l'eau facilitée des installations photovoltaïques.

Le projet sera raccordé au réseau ENEDIS à partir du poste de livraison. Le projet de centrale en lui-même ne nécessite aucun autre type de raccordement : il n'y a aucun rejet d'eaux pluviales, d'eaux usées et aucun apport d'eau potable.

Matériaux Modules : panneaux sombres bleutés. Structure métallique teinte naturelle. Flotteurs blanc, gris ou bleu
Clôtures : en acier galvanisé à maille large avec poteaux bois
Poste de livraison : constitué d'un bloc de béton préfabriqué recouvert de bardage bois vertical ajouré
Poste de transformation : constitué d'un bloc de béton préfabriqué teinte vert olive (RAL 6003)
Citerne incendie : teinte vert olive (RAL 6003)
Terrain : végétation naturelle des berges et coupe annuelle
Chemins : matériaux vernaculaires de roche concassée.

Mesures paysagères Les mesures paysagères prévues sont les suivantes :
- Recul de l'implantation des panneaux au sud de la RD 180 et en retrait de la route des Carrières.
- Implantation des postes de transformations à l'écart des perceptions depuis l'extérieur du site. De même pour les zones de mises à l'eau.
- Sur la frange Nord de la RD, la végétation existante en limite de la berge sera renforcée pour constituer à terme une saulaie plus continue ceinturant le bord de l'eau et filtrant davantage la perception du projet (réduite à des taches bleutées à travers la végétation).
- Sur la frange Sud, plantation de végétation pour masquer la citerne incendie.
- Intégration architecturale du poste de livraison et des postes de transformation

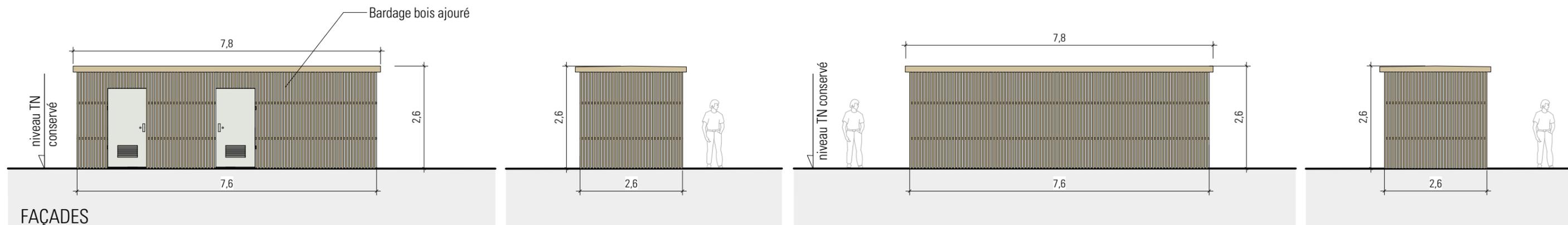
La végétation existante sera conservée.

Démantèlement Le site sera remis en l'état à l'issue de l'exploitation du parc solaire. Un parc photovoltaïque est en effet une exploitation réversible. Le recyclage des modules photovoltaïques est réalisé par une filière industrielle internationale déjà existante.

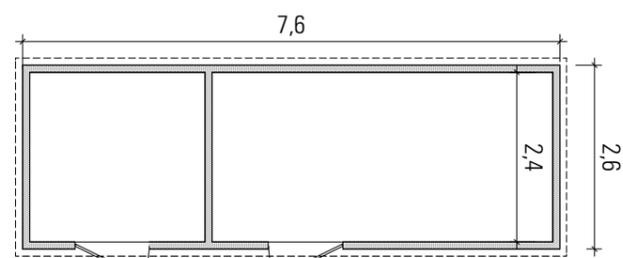
AL

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

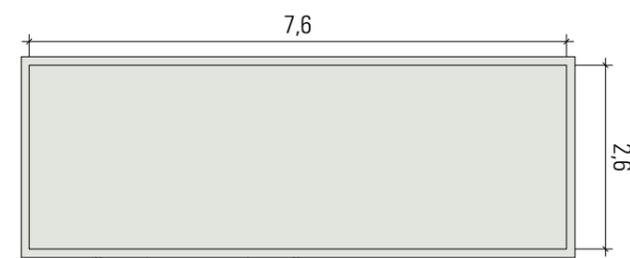
Rosnay Flottant Solaire
Projet de centrale photovoltaïque flottante
Commune de ROSNAY-L'HOPITAL
PC4 - NOTICE
Indice D du 30 septembre 2022
Ech : ---
DLA-2123



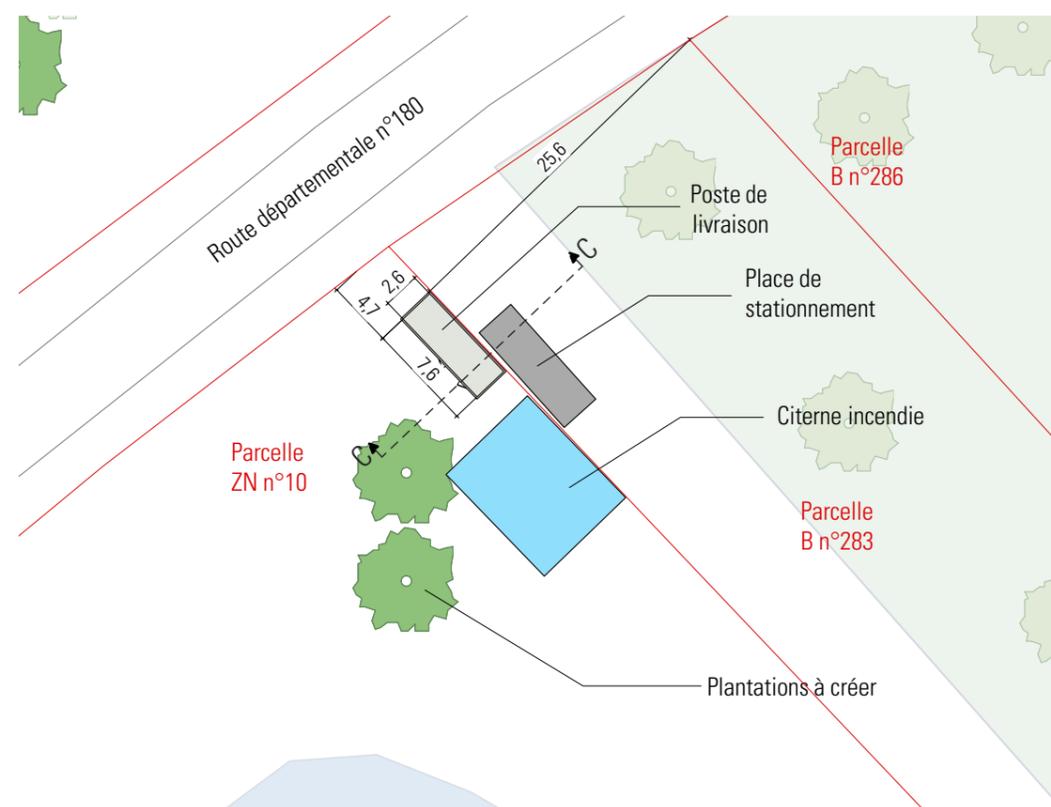
FAÇADES



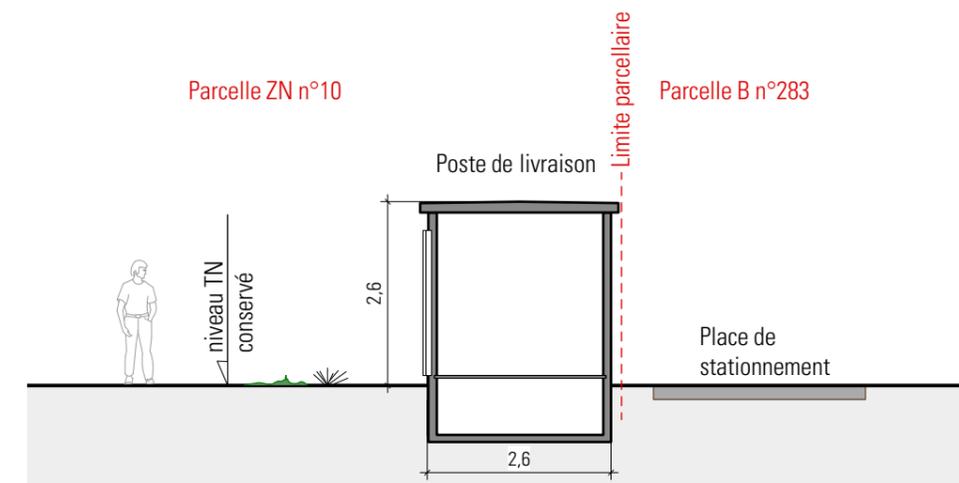
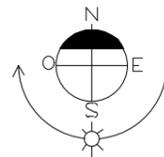
PLAN



PLAN TOITURE



PLAN AVEC POSTE DE LIVRAISON (ECHELLE : 1/500ème)

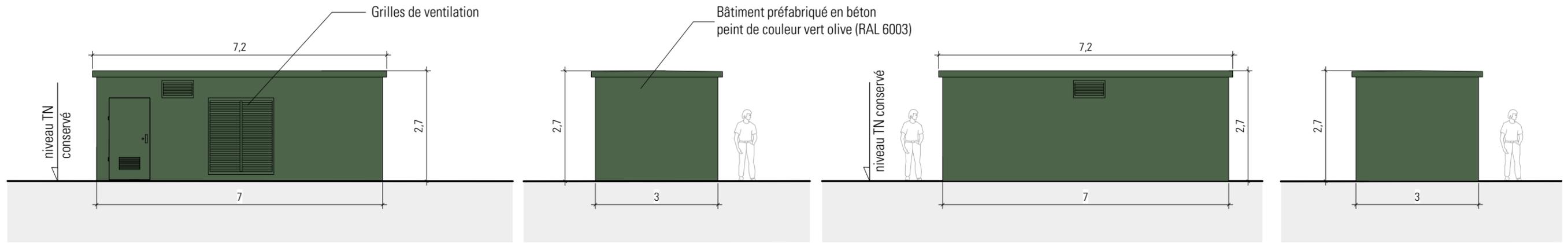


COUPE CC POSTE DE LIVRAISON (ECHELLE : 1/100ème)

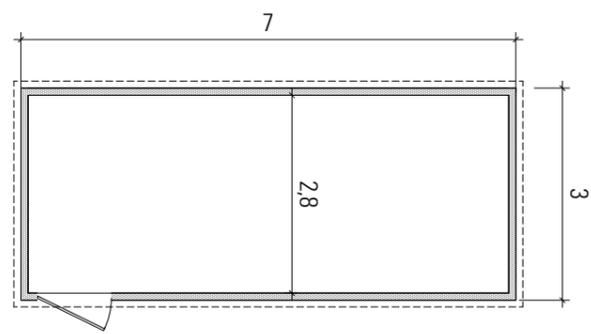
AL

dlaa.archi
 architecture patrimoine écologie
 SARL D'ARCHITECTURE
 12, rue Dumont - 69004 Lyon
 04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
 atelier@dlaa.archi
 www.dlaa.archi

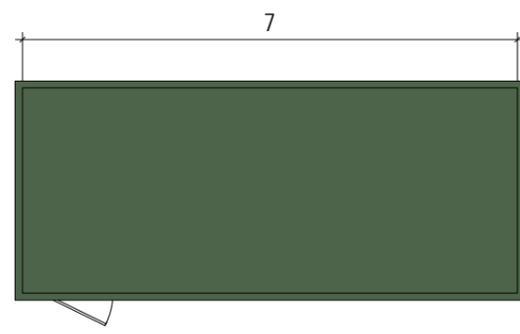
Rosnay Flottant Solaire
 Projet de centrale photovoltaïque flottante
 Commune de ROSNAY-L'HOPITAL
PC5-1 - POSTE DE LIVRAISON - FAÇADES/PLANS/COUPES
 Indice D du 30 septembre 2022
 Ech : 1/100ème et 1/500ème
 DLA-2123



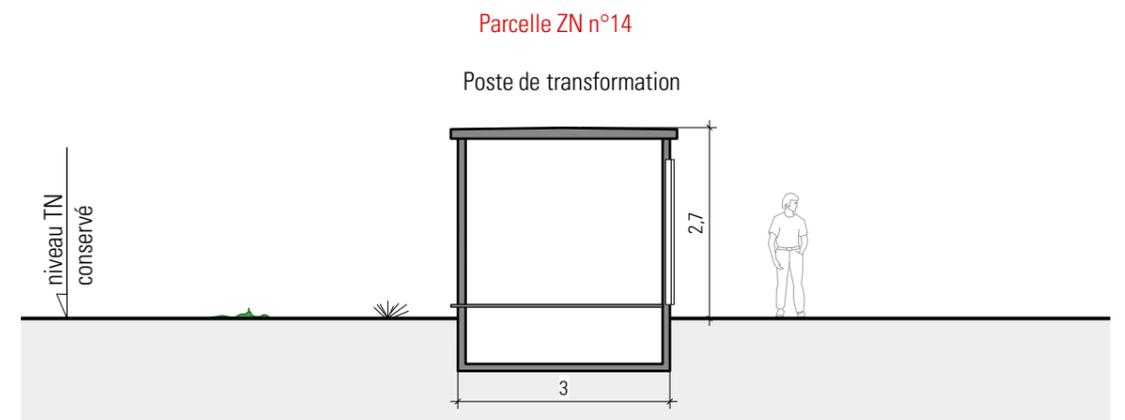
FAÇADES



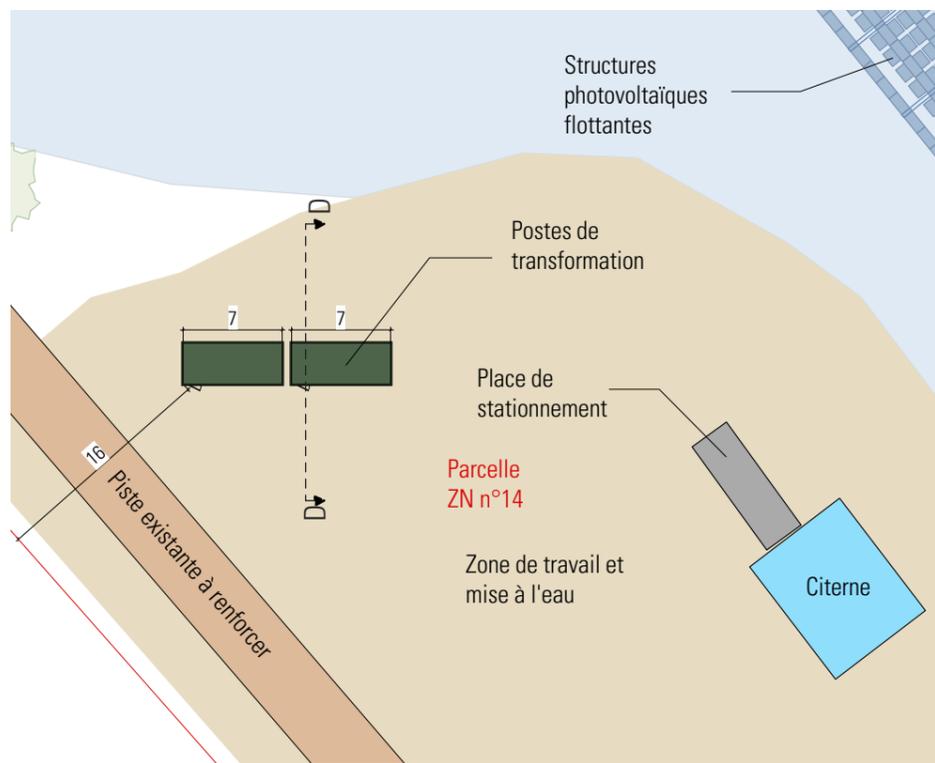
PLAN



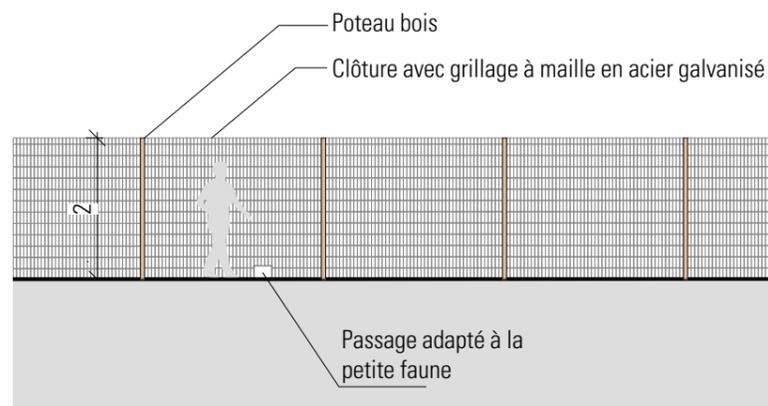
PLAN TOITURE



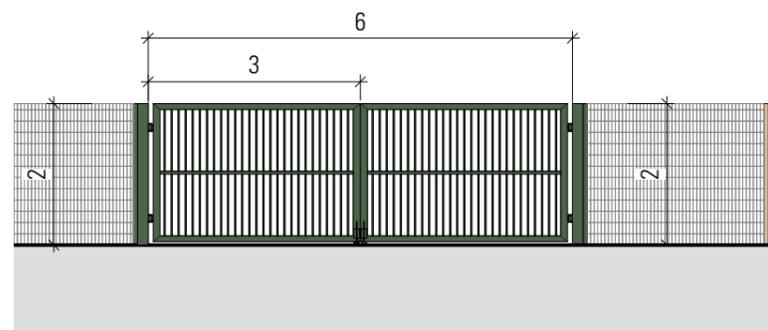
COUPE DD POSTE DE TRANSFORMATION (ECHELLE : 1/100ème)



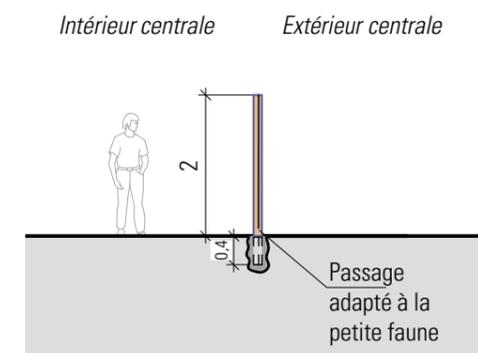
PLAN AVEC POSTE DE TRANSFORMATION (ECHELLE : 1/500ème)



DÉTAIL DES CLÔTURES



DÉTAIL DES PORTAILS



COUPE DE LA CLÔTURE

AL

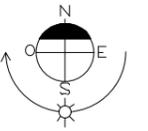
INSERTIONS PAYSAGÈRES



VUE 1 - Vue existante depuis la RD 180



LOCALISATION DES VUES



VUE 1 - Vue projetée depuis la RD 180 sans mesures paysagères



VUE 1 - Vue projetée depuis la RD 180 avec mesures paysagères à T + 5 ans

AL

INSERTIONS PAYSAGÈRES



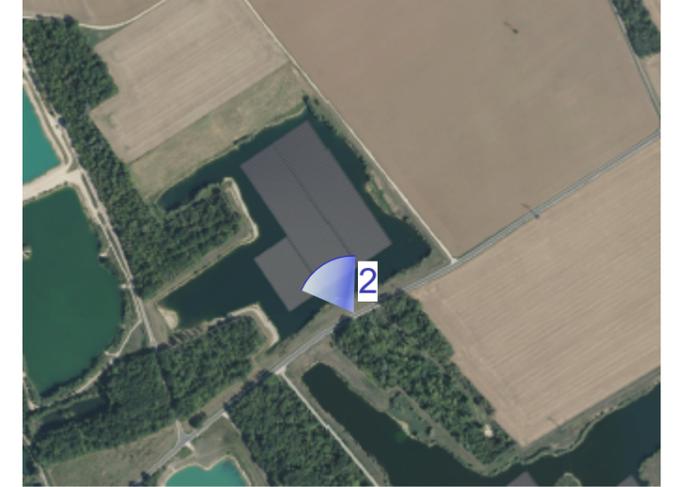
VUE 2 - Vue existante depuis la RD 180 longeant l'étang nord



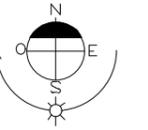
VUE 2 - Vue projetée depuis la RD 180 longeant l'étang nord, sans mesures paysagères



VUE 2 - Vue projetée depuis la RD 180 longeant l'étang nord, avec mesures paysagères à T + 5 ans



LOCALISATION DES VUES



AL



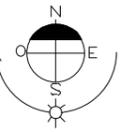
VUE 3 - Vue existante depuis la route des Carrières à l'ouest



VUE 3 - Vue projetée depuis la route des Carrières à l'ouest



LOCALISATION DES VUES



AL

VUES ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN



VUE 4 - Vue existante



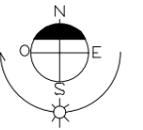
VUE 5 - Vue existante



VUE 6 - Vue existante



LOCALISATION DES VUES



AL